

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE DINEL
Du lundi 15 juin 2026 à 10h30**

Pour la direction :

François Normant (FN), président, présent en visioconférence
Bruno Bizeul (BB), directeur d'usine, absent

Titulaires :

Lino de Martin (LdM), présent
Sophie Lebled-Cheron (SL), absente
Corinne Lancon (CL), présente en tant que suppléante de Sophie Lebled-Cheron

Médecine du travail :

Docteur Guilbert Marion, absente excusée

Inspection du travail :

Séverine Hautecoeur, absente excusée

Résumé du Procès-verbal

Sujets mensuels :

301. 2026/6/15 Validation du PV du 12 mai 2026

PV validé.

302. 2026/6/15 Effectif de Dinel pour mai 2026

ETP 2026	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Moy ETP
Dinel	29	29	29	29	28								28.80
Temporaires ATA	6.98	6.28	8.16	7.78	6.39								7.12
Temporaires Remplacement	2.1	2.8	3.18	4.14	3.16								3.08
Prestataires	0	0	0	0	0								0.00
Cumul ETP	38.08	38.08	40.34	40.92	37.55								38.99

Moins d'intérimaires ATA à cause de la baisse d'activité. PL retirée de l'effectif Dinel.

303. 2026/6/15 P&L mai 2026

Baisse d'activité vue aussi dans la PBU avec un mois de mai le plus faible depuis le début de l'année après un très bon mois d'avril.

304. 2026/6/15 Informations sur les projets actuels et à venir.

Pas d'information à cause de l'absence de BB.

305. 2026/6/15 Peut-on revoir planification de la réunion CSE de juillet ?

CSE replanifié au lundi 20 juillet à 10:30.

Sujets RH accords :

286. 2026/3/10 Quand aura lieu la prochaine réunion du comité de groupe ?

Nous attendons la validation des commissaires aux comptes.

306. 2026/6/15 Qu'en est-il de l'intéressement 2025 ?

Un courrier d'information sera envoyé d'ici quelques jours avec le versement avant le 30 juin.

307. 2026/6/15 Qu'en est-il du projet d'accord d'intéressement 2026 ?

La réunion de négociation est prévue le 16 juin.

308. 2026/6/15 Qu'en est-il du projet d'accord de participation aux bénéfices 2026 ?

Une réunion doit être planifiée pour en discuter.

Sujets RH emplois NCCM :

21. 2024/1/17 Le CSE demande le détail de la cotation de tous les emplois de Dinel selon le « RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE - MÉTHODE DE CLASSIFICATION » de la NCCM ainsi que les fiches de description d'emploi associées.

Pas d'avancée.

309. 2026/6/15 Information/Consultation sur le licenciement pour Inaptitude de Nathalie Grégoire

Le licenciement pour inaptitude sera prononcé. Le CSE demande de ne pas payer inutilement NG pendant des mois comme cela a été le cas avec PL ce qui a impacté les résultats de Dinel.

Sujets hygiène et sécurité :

Aucun

Sujets organisation du travail :

217. 2025/6/17 Information sur l'installation des accès porte et caméra (système commun YAGEO)

La direction juridique revoit ses attentes avec le cabinet d'avocats HAAS et statuera le 19 juin.

310. 2026/6/15 Peut-on bénéficier d'une heure payée pour effectuer un don du sang ?

Accordée.

Questions et informations diverses

Procès-verbal

La réunion a commencé à 10:32

Documents supports : P&L_Gournay_mai_2026.pdf

Sujets mensuels :

301. 2026/6/15 Validation du PV du 12 mai 2026

LdM : La validation du PV du 12 mai, c'est bon ou pas ?

FN : Oui, c'est ok pour moi.

LdM : Ok, donc c'est validé.

302. 2026/6/15 Effectif de Dinel pour mai 2026

ETP 2026	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Moy ETP
Dinel	29	29	29	29	28								28.80
Temporaires ATA	6.98	6.28	8.16	7.78	6.39								7.12
Temporaires Remplacement	2.1	2.8	3.18	4.14	3.16								3.08
Prestataires	0	0	0	0	0								0.00
Cumul ETP	38.08	38.08	40.34	40.92	37.55								38.99

FN : Les effectifs, je ne sais pas si Sophia te les a adressés ou non.

LdM : Je les ai sur l'écran, on voit que l'on a perdu un équivalent temps plein chez Dinel. Et aussi dans temporaires ATA. Donc on a réduit quand même pas mal les effectifs en globalité. Enfin c'est lié à la baisse d'activité.

Fn : C'est lié au départ de Patricia Lebrun.

303. 2026/6/15 P&L mai 2026

LdM : Bon, il y a toujours 2025 là à la place de 2026. Je lui ai demandé de corriger, mais bon. Petit chiffre en Mai, on voit qu'il y a une baisse.

FN : Francois Normant 1 minute 58 secondes

Oui effectivement, un mois de mai nettement en deçà des objectifs, donc 432 k€ par rapport à un mois d'avril qui était relativement fort, même le plus fort de ce début d'année. Avec là aussi des différentes raisons à ça aussi pour ce qui est de Dinel plus particulièrement, je n'aurais pas forcément les raisons de cette chute du chiffre d'affaires, même si derrière le reste des indicateurs notamment pour ce qui est de la « gross margin » sont intimement liés aussi au chiffre d'affaires. C'est réduit à proportion de ce que l'on réduit aussi vis-à-vis du chiffre d'affaires puisqu'on avait quasiment un mois de mai à 26,1 k€ donc on divise quasiment par 2. On est lié justement à cette baisse du

chiffre d'affaires puisqu'il n'y a pas vraiment d'autres facteurs qui viendraient expliquer une réduction de cet ordre-là de la « gross margin ».

Et donc là aussi l'EBIT et l'EBITA sont liés là aussi à la « gross margin », tout particulièrement les coûts ou du moins les « opex » sont « plats » par rapport à l'année. Par rapport à l'objectif de toute façon donc c'est plutôt je dirais une baisse en volume sur ce mois de mai tout particulièrement. Donc je n'ai pas forcément les raisons de tout ça mais on peut vous les recommuniquer plus en détail lors du prochain CSE, lorsque Bruno sera présent et sera plus à même, je pense, de pouvoir vous apporter ces réponses.

LdM : Oui, à savoir aussi s'il n'y a pas des retards de commandes qui vont grossir le chiffre de juin, ou si c'est une tendance globale à la baisse, c'est ça l'importance.

FN : Oui, ça peut être ça.

LdM : De mois en mois ça peut être ponctuel, tu peux en récupérer le mois d'après ou ce qui peut expliquer que t'as un peu plus de chiffres aussi le mois d'avant. Il faut voir ça dans la tendance.

FN : Oui.

304. 2026/6/15 Informations sur les projets actuels et à venir.

LdM : Je pense qu'il n'y a pas grand-chose de fait vu que déjà tu as les 2 alternants qui ne sont pas là donc il y a pas mal de sujets pas traités.

FN : Et pourquoi les alternants ne sont pas là, pardon ?

CL : Ils sont à l'école. Il y a les examens aussi.

LdM : C'est ça qui pose un problème toujours en production de ne pas avoir un titulaire. Il y a quelqu'un qui était qui était pressenti pour être embauché mais je n'ai pas de nouvelle de ça. Tu en as peut-être ?

FN : Non pas pour le moment. Pour le moment il y a un gel de toutes les embauches sur l'ensemble de la PBU jusqu'à, je dirais le début du mois de juillet. On va voir comment les résultats de juin vont évoluer. Mais quand on voit les résultats de mai, ne serait-ce que sur Dinel. Les résultats de mai pour ce qui est du reste de l'entité ne sont pas forcément beaucoup mieux, ils ne sont même pas bons du tout donc c'est la raison aussi pour laquelle on n'a pas donné validation au fait d'un certain nombre de recrutements qui étaient en attente pour autant de validation.

305. 2026/6/15 Peut-on revoir planification de la réunion CSE de juillet ?

LdM : Parce que ça tombe en pile dans mes vacances.

FN : Le 20 juillet au matin si tu veux.

LdM : Oui, c'est bon.

Sujets RH accords :

286. 2026/3/10 Quand aura lieu la prochaine réunion du comité de groupe ?

FN : Ce n'est pas encore déterminé puisqu'on attend encore la validation des commissaires aux comptes. Donc tant que ça ne sera pas définitif on ne fixera pas de réunion de comité groupe. Ce sera je pense dans le courant des prochaines semaines, mais en tout cas d'ici à la fin de l'année 2026.

306. 2026/6/15 Qu'en est-il de l'intéressement 2025 ?

FN : Oui donc c'est ce que j'avais indiqué à Bruno, une communication sera adressée par la BNP demain donc la campagne démarre demain donc je vais adresser pour ce faire dans la journée aujourd'hui un mail de communication pour informer l'ensemble des salariés sur Dinel en particulier. Donc ça va démarrer demain pour une clôture au 30 juin.

307. 2026/6/15 Qu'en est-il du projet d'accord d'intéressement 2026 ?

FN : On a calé une date, donc ça sera finalisé avant l'année.

LdM : Tu as bien reçu mon projet d'accord ?

FN : Oui, on en discutera demain mais il y a 2-3 bricoles mais normalement ça ne posera pas de problème fondamentalement.

308. 2026/6/15 Qu'en est-il du projet d'accord de participation aux bénéfices 2026 ?

LdM : Est-ce que je peux t'alléger ta charge en le prérédigeant comme je l'ai fait pour l'accord d'intéressement, si tu le souhaites ?

FN : On va voir là-dessus Lino, comme je te l'ai dit. On va d'abord fixer une réunion pour en discuter. Discuter ou non de la possibilité d'engager quoi que ce soit s'agissant de la participation. Et puis on verra ce qu'il en est.

LdM : D'accord. Je te laisse planifier la réunion alors.

FN : Oui.

Sujets RH emplois NCCM :

21. 2024/1/17 Le CSE demande le détail de la cotation de tous les emplois de Dinel selon le « RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE - MÉTHODE DE CLASSIFICATION » de la NCCM ainsi que les fiches de description d'emploi associées.

FN : Donc ça aussi c'est un sujet qui pour le moment n'est pas encore d'actualité pour ce qui est de l'ensemble des sujets que l'on a aujourd'hui. Enfin, je vous donne la même réponse à chaque fois. Mais bon, c'est pour ça de laisser figurer cette question à l'ordre du jour ça ne va pas nous aider à résoudre la problématique donc cette problématique.

LdM : Non mais c'est un aide-mémoire surtout, c'est de savoir qu'il y a ça en fond et qu'il va falloir s'y pencher à un moment donné quand même ou déléguer une personne qui puisse le faire parce que y a la même problématique chez TMSS de toute façon.

FN : Oui mais bon, là encore Lino, on ne parle pas de TMSS, on parle de Dinel donc sur ce sujet-là, je n'estime pas qu'il y ait péril dans la demeure, bien au contraire, puisqu'on avait l'année dernière résolu un problème en particulier qui était le sujet des opérateurs de production, donc ce faisant, je considère pas qu'il y ait de sujet à proprement parler s'agissant du référentiel de classification, sachant que cet exercice-là, il a été réalisé par Schneider Electric au moment du passage de la nouvelle convention collective.

309. 2026/6/15 Information/Consultation sur le licenciement pour Inaptitude de Nathalie Grégoire

FN : Oui donc on a été en effet sollicité par la médecine du travail, il y a maintenant un petit peu plus d'un mois et demi, au sujet de Nathalie Grégoire qui a été reconnue inapte à tout poste au sein de l'entreprise. Donc pas de possibilité de reclassement quand bien même on aurait eu des solutions à lui proposer. Donc elle a été déclarée et reconnue inapte. Elle a été par le biais également de la CPAM, ce que j'ai appris aussi au travers d'un échange que j'ai eu avec elle, elle a été reconnue en invalidité de catégorie 2.

LdM : Ça veut dire quoi cela ?

FN : Elle est reconnue invalide en catégorie 2, parallèlement à son inaptitude. Donc on peut tout à fait être inapte sans pour autant être invalide, et on peut tout à fait être invalide sans pour autant être inapte à occuper tout poste. Donc là en l'occurrence l'inaptitude qui lui a été prononcée en ce qui la concerne et je dirais intimement liée aussi à son invalidité par ailleurs.

FN : Pour INFO, Francois, elle m'a contacté avant une réunion qui tu devais avoir avec elle le 8 juin. Elle voulait que je l'assiste etc. Je lui ai dit qu'on était à peu près dans le même cas de figure que Patricia Lebrun et que c'était simplement une réunion pour une formalité réglementaire et depuis je n'ai pas eu de nouvelles. Nous de notre côté, ce que l'on souhaiterait c'est que ça ne s'éternise pas comme le cas de Patricia Lebrun qui a eu un coût quand même sur les finances de Dinel et que si le licenciement est prononcé qu'on ne continue à payer Nathalie pour rien comme on l'a fait une dizaine de mois avec Patricia Lebrun. C'est un coût direct sur les résultats de Dinel.

FN : Elle sera de toute façon licenciée à compter de l'information consultation de ce CSE. Donc ça devrait se faire dans les prochains jours, sans trop de difficultés.

CL : Pour date juillet du coup ?

FN : Je n'en sais rien encore Corinne, je te dirai quand ce sera fait. Mais je ne peux pas te communiquer de date et d'anticiper de date pour le moment. Donc dès qu'on aura la confirmation de la réception de sa notification de licenciement, on pourra en effet prononcer la sortie des effectifs mais pas avant quoi.

CL : D'accord, mais comme tu sais que je suis sur les payes de juin, c'est pour ça.

FN : Juin je ne pense pas que le « cut-off » de paye va passer donc on sera sur une sortie en juin, si c'est une sortie en juin ça apparaîtra en paye sur juillet mais en tout cas je pense qu'on se dirige davantage vers une sortie en juillet.

CL : D'accord, ok.

Sujets hygiène et sécurité :

Aucun

Sujets organisation du travail :

217. 2025/6/17 Information sur l'installation des accès porte et caméra (système commun YAGEO)

LdM : Je n'ai pas eu le temps de recontacter le cabinet d'avocats donc il faut que je le fasse et à l'issue de ça je te dirai ce qu'il en est.

FN : Oui, ça c'est en train d'être traité là en ce moment, donc il y a le sujet qui a été repris par le biais de la direction juridique ici et qui est en train de fixer un certain nombre de choses, notamment avec l'appui de du cabinet HAAS. Et donc ça concerne l'ensemble du périmètre. Ça concerne donc les différents sites de Gournay, Limoges et de Soyaux à Angoulême. Il y a des choses qui vont arriver là aussi dans le courant des prochaines semaines vraisemblablement.

LdM : D'accord, donc je ne fais rien pour l'instant, j'attends le résultat.

FN : Oui, attends. Parce que là il y a un truc qui est parti là et qui fixe une « Deadline » au 19 juin. Donc pour le 19 juin on devrait avoir des premiers éléments qui devraient nous permettre de pouvoir revenir dans un 2nd temps vers les uns et vers les autres en particulier vers ce CSE pour clarifier la situation et l'utilisation que l'on fait du cabinet HAAS en particulier. C'est en cours. Ça a attiré notamment à la mise en conformité de notre dispositif vis-à-vis de la réglementation RGPD.

LdM : D'accord.

310. 2026/6/15 Peut-on bénéficier d'une heure payée pour effectuer un don du sang ?

LdM : Ça, c'est quelque chose qu'on avait dans le passé et puis qui a été un peu passé à la trappe. Donc voilà, j'ai eu cette demande-là. Et même à une époque, je crois que la direction avait fait venir le camion de prélèvement sur le parking de Dinel pour marquer le coup.

FN : C'est indispensable à ce à ce titre-là ?

LdM : Écoute, je te fais remonter la demande. Il y a des personnes ici qui font don de leur sang. Jusqu'alors, ils avaient ce petit dédommagement.

FN : Jusqu'alors il l'avait, donc pourquoi il la demande aujourd'hui ?

LdM : Jusqu'alors ... Je ne peux pas te donner de date précise mais c'est la question qui est posée.

FN : Non, dans le contexte du moment, non, je préfère être clair. Le contexte impose aussi d'être un peu plus attentif et vigilant. Donc là non, s'agissant de cette question-là, s'il y a, c'est tout à fait louable, s'il y a des personnes qui souhaitent faire un don du sang elles peuvent le faire, mais je les encourage plutôt à le faire sur leur temps de repos et sur leur temps de disponibilité, mais maintenant le faire sur le temps de travail... Encourager les salariés à prendre du temps sur leur temps de travail pour faire des formations qui sont utiles à l'entreprise, il n'y a pas de problème là en l'occurrence pour faire un don du sang, ça peut tout à fait être fait...

LdM : Le don du sang c'est utile à la Communauté au sens large. Et c'est surtout le fait que les dates de prélèvement sont souvent sur les horaires de bureau donc c'est toujours embêtant de faire un don et que ce don-là en plus soit pénalisé par une absence, tu vois, c'est ça le souci. Ça va coûter à la société peut-être 1 heure ou 2 d'opératrice parce qu'il n'y a pas beaucoup de personnes qui le font. Tu le sais toi Corinne ?

CL : Je ne sais pas. J'ai eu 2 personnes qui m'ont posé la question sur les heures justement de savoir si elles pouvaient y aller pendant leurs heures de travail.

LdM : Donc aujourd'hui ça concernerait 2 personnes soit 2H. Est-ce que ce n'est pas l'occasion aussi de faire un petit marqueur RH qui va dans le bon sens, tu vois ?

FN : Un marqueur RH, c'est-à-dire ?

LdM : C'est à dire que ça fait c'est toujours pareil, ça fait partie des petites choses qui ne sont pas super coûteuses pour la société mais qui créent des avantages dont les gens parlent en positif. Quand tu as quand même une question comme ça qui remonte et qui se heurte à un refus, c'est vu négativement alors que si tu veux le coût par rapport à la promotion que ça peut faire est un peu disproportionnée. Tu vois quand tu entends les gens râler « Oui, on n'a jamais rien, etc. ! » même si je te l'accorde ce n'est pas vrai ça va dans ce ressenti-là. Alors que bon, qu'une opératrice absente 1 h pour faire un don du sang, déjà le don du sang en soi c'est remarquable si ça n doit coûter qu'une heure, enfin moi c'est mon point de vue, si ça ne doit coûter qu'une heure à la société pour avoir en fin de compte une espèce de promotion derrière, là pour dire qu'il y a quelque chose.

FN : Et donc. Une prise de fonction, prise de poste le matin d'une opératrice en moyenne, c'est quelle heure ?

LdM : Ça dépend si elle travaille en équipe ou pas, si elle travaille en équipe ça va de 05h00 à 13h00 et de 13h00 à 21h00.

FN : Si elle ne travaille pas en équipe, en heure normale classique ?

LdM : De 8h à 16h30.

FN : 8 h, donc ouverture des laboratoires d'analyses et de biologie médicale, à quelle heure ?

CL : Ah bah là ce n'est pas les dons du sang, c'est parce qu'ils font des campagnes sur Gournay, c'est la mairie qui ouvre, ce n'est pas dans un laboratoire qu'ils font ça.

FN : Alors c'est quoi ? C'est une campagne EFS ?

CL : Oui je n'ai pas l'affiche en tête. Là en fin de compte on reçoit des affiches pour faire des dons du sang et c'est souvent l'après-midi.

LdM : Typiquement c'est un camion qui se déplace sur une plage horaire et les gens profitent de ça parce que sinon après c'est d'aller sur Rouen ou sur Beauvais pour un don du sang donc autant dire que les gens ne le font pas parce que c'est trop loin.

FN : EFS collecte mobile, Gournay-en-Bray. Jeudi 18 juin, de 09h00 à 13h00.

LdM : Pile dans les heures de bureau.

CL : Mais je crois que la dernière fois c'était un après-midi.

LdM : ça fait partie des petits, des petits plus sociaux.

FN : Oui mais Lino, ça fait toujours partie, y a toujours un truc, il y a ça, puis y a ça, puis y a encore ça, puis...

LdM : C'est conjoncturel au fait qu'on est dans une petite ville où, on te le disait avec les indemnités de transport, on n'a pas de transport en commun, les hôpitaux on n'en a pas non plus. Donc à partir de là, si tu veux, quand il y a une démarche soit de la commune, soit associative qui essaye d'améliorer cette situation-là, que la direction fasse aussi un pas vers cette amélioration-là, ça sera bien perçu. Même si ça ne concerne que peu de personnes et que ça a un coût réduit. C'est vraiment une question de cohérence sociale avec la situation de Diné par rapport aux équipements dont on bénéficie ou plutôt dont on ne bénéficie pas. Et puis de saluer en fin de compte la démarche des autres acteurs là-dedans pour aussi reconnaître leur utilité publique.

FN : Bon ok ok.

CL : Après je pense qu'il faut le vivre chez Diné parce que ça fait quand même longtemps que les filles font attention à ce que ça ne perturbe jamais le service quand elles sont surbookées elles ne vont pas y aller. Il y a une bonne cohésion si tu veux chez Diné ne pas perturber le service.

FN : Bon ok ok on valide dans la limite d'une heure. Parce que 1 h, ça doit permettre quand même de faire aller-retour si le rendez-vous est pris et planifié à l'avance.

LdM : On ne demande pas plus.

Questions et informations diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 11:00

Lino de Martin

Secrétaire du CSE

